R D & W 2003

Royal Society of Arts & Sciences, Mauritius

List of Publications from a manuscript in the Zoological Society's copy.

Rapport Annuel

No. 1–5 exist only in MS.
[Résumés of their contents appeared in "Institut," Tom. i, p. 199; iv, p. 238.]

an account of the contents of Rapport 3 is in P.Z.S. London, pt. 1, 1883 pp. 114–118.]

" 6 1835. pp. 32

" 7 1836 " 68 [Résumé in "Institut," Tom. v, p. 264.]

" 8 1837 " 43

" 9 1838 " 48

" 10 1839 " 68

" 11 1840 " 77

" 12 1841 } " 111
" 13 1842 }

Procès-Verbaux (Travaux)

1842–46. 1846 pp. 207

Transactions

Vol. i, pt. 1 1847.
" " " 2 1849.
" ii " 1 1850.
" " " 2 1851.
" " " 3 1852.

Proceedings, &c.

1851-56

Transactions: New Series

Vol. i, pt. 1 1855.
" " " 2 1859.
" ii " 1 1861.
" " " 2 1865.
" iii. 1869.
" iv. 1870.
" v 1871.
" vi 1872.
" vii 1873.
" viii 1874.
" ix 1875.
" x 1878.
" xi 1883.
" xii 1883.
" xiii 1883.
" xiv 1884.
" xv 1884.
Vol. xvi 1885.
" xvii 1885.
" xviii 1886.
" xix 1887.
" xx. 1889.

BRITISH MUSEUM (NATURAL HISTORY),

CROMWELL ROAD,

LONDON: S.W.

Telephone:
WESTERN 7118 & 7119.

Telegrams:
NATHISMUS, LONDON.

S.2091.A.1.

SIXIÈME

RAPPORT ANNUEL

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE L'ILE MAURICE,

Lu à la sixième séance générale et anniversaire,
Le lundi, 24 Août 1835,

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

Par M. Julien Desjardins,

SECRÉTAIRE et l'un des membres fondateurs de cette Société; membre honoraire de l'Institution littéraire et scientifique du Cap de Bonne Espérance et de la Société Asiatique de Calcutta; correspondant de l'ancienne Société d'Histoire naturelle de Paris, du Muséum Royal d'Histoire naturelle de la même Capitale, de la Société de Médecine et de Physique de Calcutta, et de la Société zoologique de Londres.

Port-Louis, Ile Maurice.

1835.

SIXIÈME

RAPPORT ANNUEL

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE L'ILE MAURICE, LU A LA SIXIÈME SÉANCE ANNIVERSAIRE, LE LUNDI, 24 AOUT 1835,

Par M. Julien Desjardins,

SECRÉTAIRE ET L'UN DES MEMBRES FONDATEURS.

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à la société, sur les travaux de l'année qui vient de s'écouler et que d'après les réglemens, le Secrétaire est tenu de présenter tous les ans, fera connaître que si la société n'a pas dans cette période fait des pas immenses, du moins, elle n'a pas rétrogradé; elle n'est pas même restée stationnaire.

Le digne président qui est à sa tête depuis deux ans, et qu'une maladie qui a failli l'enlever, retient en ce moment éloigné de nous, n'a cessé de lui donner son attention et de l'encourager de toutes manières, et une grande partie des membres qui la composent, jaloux de suivre son exemple et d'imiter en quelque sorte ce zèle qui le distingue si éminemment, ont voulu aussi prouver aux différens corps savans d'outremer, que le feu sacré existe toujours à Maurice. Les efforts qu'ils ont fait, comme on le verra dans la suite de ce rapport, leur mériteront encore les éloges des Sociétés savantes auxquelles ils appartiennent, et de plusieurs autres depuis long-temps en relation avec nous,

comme aussi de quelques unes que nous pouvons nous glorifier d'avoir ajouté pendant cette dernière année à cette liste de correspondance si flatteuse.

C'est avec la persuasion et l'intime conviction que la société a encore rempli ses engagemens cette année que j'ose offrir ce sixième rapport, à son Patron et Protecteur, à son digne Président, à tous ses membres et j'ajouterai aussi au public de Maurice ; réclamant toutefois de nouveau l'indulgence de chacun.

Les Arabes, dit-on, défendaient de faire l'éloge de Saadi (1) pensant que rien de ce qu'on pourrait en dire ne devait être digne de ce divin poète. Je me conformerai en quelques points à l'arrêt de ce peuple, jadis si savant et si riche de fictions, et je me bornerai à vous rappeler, messieurs, que c'est à pareil jour, il y a six ans, que réunis pour la première fois chez le fondateur de la société, feu CHARLES TELFAIR, dont le portrait orne maintenant notre salle, nous célébrions d'une manière vraiment intéressante, et tout-à-fait nouvelle pour nos climats, l'anniversaire de la naissance de CUVIER, le génie le plus extraordinaire dont l'espèce humaine puisse s'énorgueillir. CUVIER dont les vastes connaissances, la pénétration et la facilité à tout apprendre n'ont jamais été égalées. CUVIER, à qui la nature avait accordé la puissance de tout retenir dans sa mémoire et de ne rien oublier de ce qu'il avait vu ou appris une seule fois. Un pareil génie, s'il eut vécu dans d'autres temps, eut été considéré comme un être surnaturel, puisqu'il était en quelque sorte polyglotte et qu'il pouvait parler de tout et dans toutes les langues. Dans les moindres choses comme dans les ouvrages les plus savans, dans le sein de sa famille,

---

(1) Roujoux, *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux arts* Paris, 3 volumes *in* 8, 1811, t. II, p. 11. Saadi, surnommé le divin, naquit vers la fin du 12me. siècle, à Schiraz, en Perse. On connaît et on a traduit dans les langues de l'Europe ses deux principaux poëmes *Le Gulistan* ou *le Jardin des Fleurs*, et le *Bostan* ou *le Jardin des Fruits*. Il avait été esclave et a vécu plus de cent ans. Voyez Biblioth. Orientale, par Dherbelot.

comme à la Pairie, au Conseil d'Etat, à l'Université, à l'Institut, et dans cent autres endroits où toujours il se plaçait au premier rang, ses paroles et ses écrits renfermaient les trois qualités exigées par Aristote pour atteindre la perfection : " Il disait tout ce qu'il " faut, le disait comme il faut et ne disait que ce " qu'il faut. (1) "

Cent et une plumes ont déjà tracé l'éloge de ce savant et cependant que de choses il reste encore à dire sur CUVIER. Des écrivains de toutes les nations civilisées ont chanté ses louanges de son vivant et après sa mort; les muses éplorées ont fait vibrer en son honneur les cordes de la lyre (2). La sculpture et la peinture ont fait revivre ses traits que la gravure et la lithographie ont multipliés à l'infini, ainsi que l'art numismatique. Dans sa ville natale, (3) dans la Capitale qu'il a illustrée, on lui a élevé des monumens en bronze (4). Les plus illustres (5) de même que ceux qui débutent dans la carrière littéraire (6) ont voulu jeter quelques fleurs sur sa tombe, et c'est moins pour le rendre célèbre, que pour le devenir eux-mêmes, que beaucoup d'autres panégyristes ont cherché à

---

(1) Barthelemy. Voyage du jeune Anacharsis, ch 26, t. 1, p 468 des Œuvres complètes Paris, 4 vol *in*-8, 1821. Aristote, dont Cuvier connaissait si bien la langue et les écrits, qu'il a si bien commentés, peut lui être comparé sous plus d'un rapport. Il a terminé comme lui ses jours dans sa 63me. année : l'*année climatérique*... .. Aristot. de Mor. lib. 2, cap. 5, p. 22, *id.* de Rhét. lib. 3, cap. 1, p. 588, Ed. de Duval. Paris, 1629, 2 volumes.

(2) Delille, Byron, Gœthe, Arnault.

(3) Il est né à Montbelliard dans le département du Doubs, le 24 Août 1769. Sa statue a été ~~placée~~ inaugurée sur la place principale de cette petite ville, vis-à-vis sa maison.

(4) Il y en a trois à Paris, savoir : à l'Institut, au Père Lachaise et au Muséum d'Histoire Naturelle.

(5) Arago, Audouin, Desvaux, Dupin, Geffroy St-Hilaire, Guérin, Flourens, Jouy, Lacretelle, Montalivet, Naudet, Pasquier, Pariset, Villemain, Walckenaër, et les pasteurs Gaëp et Marrou.

(6) Voyez son Eloge par Mademoiselle Pillard, âgée de 16 ans, *in*-8 de 100 pages.

s'élever jusqu'à lui, comme ces voyageurs qui aiment à graver leurs noms sur les monumens les plus durables ou sur les sommets les plus inaccessibles. Mais quel monument peut être comparé à la gloire de Cuvier, gloire qui d'un pôle à l'autre remplit le globe, et qui, j'aime à le croire, s'élève déjà jusques dans les myriades de mondes qui composent l'immensité de l'univers, et que doivent habiter les justes. Telle est du moins la conséquence toute simple que doit tirer celui qui a médité les ouvrages et le caractère de Cuvier. L'essence ou l'esprit qui animait ce cerveau presque double de celui du commun des hommes, et si remarquable par ses nombreuses circonvolutions (1), ne peut pas s'être anéanti avec ce qu'il avait de mortel, de terrestre. Oui ! Cuvier est immortel, et notre consolation est grande de pouvoir penser que son génie plane encore sur ce monde, sur ces races perdues, et qu'il a comme par magie, fait surgir des entrailles du globe. C'est ainsi que pensait Cuvier lui-même, lorsqu'adressant aux restes inanimés de son illustre collègue Delambre, ses touchans et éternels adieux, il dit ces paroles remarquables : " Que ce ciel " dont vous avez célébré les merveilles vous reçoive " comme le méritèrent vos vertus et que pour der- " nière récompense il vous révèle aujourd'hui, s'il " en est encore, ceux de ses secrets que vous n'aviez " pas pu pénétrer " (2).

De Cuvier à notre société la distance est grande ! Mais puisque ce grand homme n'avait pas cru déroger en s'intéressant à nous et en nous gratifiant de plusieurs de ses ouvrages, disons que par cela même qu'il n'est plus, les travaux de notre Société ont été ralentis. Oui ! il n'est que trop vrai, depuis que le destin a tranché des jours si précieux, des jours si

---

(1) Il pesait dit-on sept livres et demie (Teulere, *Mém. sur l'anémalité* 1833.) Dans un homme adulte le terme moyen est de 4 livres

(2) Cuvier, Recueil des Eloges historiques, III, 447. Paris, 3 volumes in-8, 1827.

pleins, la science n'est plus cultivée avec le même zèle. Je ne dis pas seulement sur notre petit rocher, mais aussi dans la plupart des sociétés qu'il daignait encourager de ses conseils et enrichir de ses ouvrages.

Puisque nous pouvons nous glorifier de posséder quelques-uns de ces trésors, soyons, messieurs, plus que jamais soigneux des ouvrages que notre société possède et qui contiennent des dédicaces écrites de la main de Cuvier (1).

En ce jour solennel, je prends l'engagement de déposer dans le sein de la société, comme une relique précieuse, les lettres autographes que j'ai reçues de ce grand homme, et quelques cheveux qui ornaient cette tête si belle, et si remarquable dont le buste que voici n'offre qu'une bien faible idée (2).

Oui, messieurs, je les destine un jour à la société, qui célèbre tous les ans l'anniversaire de la naissance de Cuvier, et qui est la première et la seule, comme je l'ai dit dans une autre circonstance, qui s'occupe spécialement des sciences naturelles dans cette portion du globe.

Les réglemens portant, qu'un bureau sera élu tous les ans, à la majorité des suffrages, et que les mêmes membres qui le composaient précédemment, pourront être réélus, la société, après le dépouillement d'un scrutin, fait à la dernière séance générale, et en

---

(1) Dans une lettre datée du Jardin du Roi 30 Juin 1830. M. Cuvier m'écrivait : voici " la nouvelle édition de mon *Règne Animal*, que je vous " prie de vouloir bien agréer, si par hasard vous l'aviez déjà, je vous " prierais de l'offrir en mon nom à votre société, comme un hommage de " mes sentimens ; je désirerais savoir quels sont ceux de mes ouvrages qui " vous manquent..... Je m'empresserai de vous les adresser. "

Quoique la mort de ce grand homme nous ait privés de recevoir tous ses ouvrages directement de lui, nous possedons aujourd'hui parmi plusieurs d'entre nous la presque totalité de ses écrits.

(2) Buste que M. Cuvier a fait modeler exprès pour notre société lors qu'il a appris que nous lui rendions à Maurice un pareil hommage tous les ans, au jour anniversaire de sa naissance.

présence de l'honorable patron et protecteur, Sir William Nicolay, a vu proclamer les noms des dignitaires qui le composaient déjà et qui sont encore en ce moment à sa tête.

En donnant la liste suivante de ces personnes, c'est annoncer qu'elles ont mérité presque en totalité les suffrages de leurs collègues :

Président, Son Honneur Edwd. B. Blackburn.
Vice-Président, Jacques Delisse.
Vice-Président, Wenceslas Bojer.
Secrétaire, Julien Desjardins.
Vice-Secrétaire, Louis Bouton.
Archiviste, Auguste Drouin.
Trésorier, Collet Burry.

Depuis notre dernière solennité, ou pour parler plus exactement, depuis le mois d'Août de l'année passée, notre société s'est accrue de 4 nouveaux membres, savoir :

M. Desnoyers, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes.

M. Boubée, avocat, membre de plusieurs sociétés savantes.

George Page, Esqre, médecin de l'artillerie royale.

M. Chéry Liénard.

Ce qui porte le nombre des membres résidans à quarante-quatre ; mais dans ce nombre il y en a huit qui sont absens du pays.

Le nombre des Correspondans qui était de cinquante est aujourd'hui porté à soixante-et-un.

Voici les nouveaux membres que nous avons ajoutés à notre liste :

M. F. Bellier Beaumont, cultivateur à Bourbon.
M. R. Anglès, à Paris.

M. J. L. Laporte, à Bordeaux.

M. J. G. A. P. Moure, D. M. P. à Bordeaux.

Dans le courant de cette année la société a procédé à la nomination de quelques membres honoraires. Les trois savans qu'elle a choisis et qui doivent avoir reçu depuis quelque temps les diplômes que le secrétaire s'est empressé de leur expédier, ne laisseront pas de donner un lustre nouveau à notre institution. Ils sont pour ainsi dire les premiers dans leurs spécialités et dans les villes qu'ils habitent ; les nommer, c'est assez les faire connaître. Ce sont :

M. E. Geoffroy St.-Hilaire, à Paris.

M. P. A. Decandolle, à Genève.

M. N. Wallich, à Calcutta.

Les savans correspondans que nous avons à Londres, et la présence dans cette métropole de l'Honorable Sir Charles Colville, notre ancien Patron, et de son digne ami, Sir Alexander Johnston, nous ont fait retarder jusqu'à ce moment d'y envoyer de semblables diplômes ; mais ce retard ne doit pas nous être imputé en mauvaise part. Ces deux hommes généreux font si essentiellement partie de notre société, ils l'encouragent si noblement, par les envois qu'ils font à chaque occasion, et par l'intérêt qu'ils nous portent dans la position si favorable où ils se trouvent placés, que de fait, nous les considérions depuis l'origine, comme de vrais membres honoraires.

La suite des *Transactions de la Société Royale Asiatique* nous est parvenue par l'entremise de notre collègue l'Honorable G. F. Dick, Secrétaire colonial, et nous avons reçu de cette Société des lettres qui nous ont appris que nos trois premiers Rapports avaient été favorablement accueillis. Le quatrième et le cinquième expédiés à différentes époques doivent aujourd'hui être sous les yeux des chefs de cette Institution.

Sir Charles Colville flatté de l'heureuse dédicace de M. W. Bojer, vient d'envoyer à la Société, le quatre-vingt-dix-neuvième Numéro du *Botanical Magazine* de Curtis et Hooker (VIII pl. 3,325, 3,326) où se trouve représenté le *Colvillea Racemosa*, avec tous les détails scientifiques, d'après le beau dessin envoyé en Angleterre par M. Bojer, ainsi que la description.

Un témoignage si touchant et si flatteur du souvenir que l'ancien Patron conserve pour notre institution restera profondément dans nos cœurs.

Messieurs les Professeurs et Administrateurs du *Muséum d'Histoire naturelle de Paris* nous ont aussi fait l'honneur de nous écrire pour nous accuser réception des trois premiers Rapports sur les travaux de la Société, comme aussi de quelques extraits des pièces lues parmi nous. Les deux Rapports qui ont suivi, expédiés peu après leur lecture, témoigneront de nouveau à ce corps si distingué, que les correspondans qu'ils ont à Maurice, sont plus jaloux que jamais de mériter leurs suffrages.

La *Société Asiatique de Calcutta*, toujours empressée de faire jouir de ses découvertes les sociétés qui font avec elle des échanges, quelque faibles qu'ils soient, nous a fait parvenir la suite de l'intéressant journal qu'elle publie tous les mois, ainsi que le Dictionnaire et la grammaire de la langue Thibétaine, composés par le philologue hongrois Cosmo de Kosros et publiés aux frais de cette Société, si riche sous tant de rapports. Un savant membre de cette Société, M. Cracroft, qui n'a fait qu'un très-court séjour dans notre île, il y a quelques mois, avait été chargé de ce dernier envoi, et nous lui devons des remercîmens pour la manière désintéressée et toute gracieuse qu'il a mise à s'acquitter de sa commission. Cette Société possède aujourd'hui nos quatre premiers Rapports et il n'a pas tenu à nous que le cinquième ne soit

aussi dans ses archives, avec beaucoup d'autres pièces qu'elle a bien voulu recevoir.

L'*Institution Littéraire et Scientifique du Cap de Bonne Espérance*, la première Société qui soit entrée en relation avec nous, n'a pas discontinué non plus de nous être favorable Les numéros du journal qu'elle publie nous parviennent toujours, soit par la Société même, soit par notre correspondant le Docteur A. Smith, savant zoologiste dont le nom vient chaque année se placer d'une manière si honorable dans nos Rapports. Nous venons d'apprendre par des lettres de MM. Jules et Edouard Verreaux qui sont aussi nos correspondans au Cap, que cet intrépide explorateur est de nouveau occupé à poursuivre son entreprise dans l'intérieur de l'Afrique et que déjà ses peines sont récompensées par les découvertes qu'il fait chaque jour.

Nous avons reçu de M. J. C. Chase, secrétaire honoraire du comité chargé des affaires de l'association pour l'exploration du Cap, un Rapport abrégé des premières tentatives de notre collègue Smith.

M. Verreaux nous a fait parvenir tout dernièrement le reçu du montant de la deuxième action que la Société a prise pour cette expédition Nous sommes en retard de beaucoup pour la première dont le montant avait été expédié bien avant, par une maison de commerce de Maurice.

La *Société zoologique de Londres* vient encore s'offrir parmi celles qui nous donnent quelques marques d'intérêt. Ses *Proceedings* ont de nouveau parlé de nous, et le premier volume des magnifiques *Transactions* qu'elle publie depuis peu, et qui nous a été envoyé, nous a mis à même de pouvoir apprécier les belles planches et les savans mémoires qui s'y trouvent et aussi d'y rencontrer des citations qui intéressent notre Société.

Deux autres Sociétés établies en France, viennent

tout récemment de nous faire des offres d'échange, ou pour mieux dire, elles ont répondu à celles que nous leur avions faites depuis long-temps.

L'une qui depuis peu d'années a pris une nouvelle direction, qui a établi ses statuts sur des bases plus larges, la *Société des Sciences naturelles de France*, n'est, pour ainsi dire, qu'une suite plus développée de la *Société d'Histoire naturelle de Paris*, avec laquelle nous étions si intimement liés. Elle a reçu des copies de tous nos Rapports, et même depuis sa nouvelle organisation, le quatrième lui est parvenu. Notre collègue le savant entomologiste, M. Audouin, à qui je l'avais adressé, l'a reçu il y a plus d'un an, et a dû le lui remettre. M. Duclos, le Vice-Président, vient de nous envoyer de la part de cette Société le premier bulletin qu'elle a publié cette année, avec la promesse de nous faire tenir la suite de cette publication. Il y a joint les réglemens et la liste des membres/des prospectus de monographies qu'il se propose de publier sur les différens genres de coquilles. En ceci, M. Duclos n'est pas à son début, depuis long-temps la science des mollusques lui doit des travaux importans dans ce genre. Le désir que laisse paraître ce savant, dans la lettre flatteuse qu'il nous écrit, d'entrer plus intimement en correspondance avec nous, nous laisse espérer que le cinquième Rapport sur les travaux de notre Société que le Secrétaire vient de lui envoyer, ainsi que les copies des dix-sept derniers procès-verbaux de nos séances seront accueillis avec quelque indulgence.

La *Société Linnéenne de Bordeaux*, qui compte depuis long-temps des membres correspondans dans notre île et à Bourbon, vient enfin de nous accuser réception des procès-verbaux de nos séances, que depuis le principe nous n'avions cessé de lui envoyer, jusques au moment où l'impression n'en a plus eu lieu, et cela en duplicata pour le Président et le Secrétaire, et aussi pour les mêmes fonctionnaires de la section de Rochefort. Ces procès-verbaux, il paraîtrait, ne lui

sont toutefois parvenus que dernièrement. Voyant que nous ne recevions aucune réponse, le Secrétaire eut l'heureuse idée de charger un de nos collègues, M. F. Bouron, à l'obligeance duquel nous devons plusieurs des pièces ostéologiques qui composent notre cabinet, de vouloir bien remettre au Directeur si connu de cette Société, M. Laterrade, un paquet contenant des triplicata de ces mêmes collections de procès-verbaux. Dès ce moment la Société Linnéenne de Bordeaux extrêmement surprise de ce qui était arrivé a accusé réception de nos envois, car bien que nous trouvions dans plusieurs publications, que notre Société correspondait déjà avec elle, ainsi qu'une Société *Linnéenne* dite *des Indes* séante à Maurice et *présidée* par une personne qui depuis peu de tems seulement figure dans la liste de nos correspondans, nous savions tous ici, à quoi nous en tenir là dessus.

L'*Ami des Champs*, journal publié à Bordeaux depuis 1823 contient chaque année et même jusques à l'année dernière, des choses on ne peut plus flatteuses sur cette *Société Linnéenne* et ceux qui l'ont présidée à Maurice, et on la trouve encore citée avec le nom de son Président, dans l'Annuaire de la même ville, ~~page~~ 1835.
année

Les communications que j'ai eu l'honneur de faire à la dernière séance me dispensent d'entrer dans d'autres détails sur une circonstance aussi singulière. Je dirai seulement que des mystifications de ce genre ne doivent attirer le blâme que sur ceux qui les ont faites, et nullement sur les personnes respectables et généreuses que l'on induit en erreur avec tant d'assurance et durant un si grand nombre d'années.

Mais félicitons-nous aujourd'hui des liaisons qui viennent de s'ouvrir entre la Société Linnéenne de Bordeaux et la Société d'Histoire naturelle de l'île Maurice; les lettres que M. J. Laporte, Secrétaire Général et M. J. G. A. P. Moure, D. M. P., autre membre non moins distingué, et les brochures que tous deux nous ont adressées, consistant en une *Thèse*

sur les âges pour le Doctorat, par ce dernier et le *Rapport sur les travaux de la Société Linnéenne* de Bordeaux, par le premier, ainsi que *quelques Observations sur l'Histoire des Insectes*, sont des preuves nouvelles et très- flatteuses pour nous, de ce besoin de communication qui existe aujourd'hui chez tous ceux qui s'occupent des sciences naturelles.

La nomination de ces deux savans, comme correspondans de notre Société, dans le sein de celle de Bordeaux, ne fera que resserrer les liens qu'une fatalité déplorable avait tenus écartés jusqu'à présent.

Les ~~hommes illustres~~ savans laborieux qui sont à la tête de l'*Observatoire Royal de Greenwich*, nous ont encore mis à même d'exercer notre générosité, et à peu de frais, en transmettant la suite des observations qu'ils publient, à MM. Dabadie et Lloyd qui dirigent avec tant de zèle l'observatoire de notre ville.

Parmi les correspondans qui nous ont enrichis dans le courant de cette année, je citerai :

1°. M. le Baron Von Ludwig dont les bienfaits ne se bornent pas à la seule contrée qu'il habite. Comme pour reconnaître d'une manière particulière le compliment que nous lui avions fait, de le compter parmi nos correspondans d'outre-mer, il nous a envoyé vingt oiseaux montés avec une grande adresse et dans un état de conservation vraiment admirable, et constituant autant de genres différens et bien spécifiés dans chacun des ordres de cette classe: mais il n'est pas resté en si beau chemin, car dans une lettre qu'il écrit à M. Bojer il nous fait offrir avec une grace toute particulière, toutes les espèces d'oiseaux qu'il pourra se procurer au Cap, et son offre est d'autant plus belle que ces oiseaux nous parviendraient montés si nous le désirions.

2°. M. Richard, Directeur du Jardin des Plantes St -Denis, nous a adressé une caisse de plantes vivantes dont la plupart manquaient au Jardin Botanique des

Pamplemousses, et que nous nous sommes empressés, d'après ses désirs, de faire tenir à notre collègue M. J. Newman, supérintendant de ce beau Jardin.

Cet envoi mérite d'autant plus notre reconnaissance ou plutôt celle du pays, (puisque le Jardin est tout-à-fait indépendant de la Société et qu'il est entretenu par le gouvernement), que nous savons quels sont les faibles moyens laissés à la disposition de ce bon M. Richard, comme on l'appelle à Bourbon. Les peines qu'il se donne pour faire venir quelque chose dans le Jardin qui lui est confié, sont connues de tous dans cette possession française. L'eau, si nécessaire pour la culture des plantes, lui manque une partie de l'année. Les nombreux voyages que lui fait faire le gouvernement et qui durent quelquefois un mois, dans les localités les plus difficiles de l'île montagneuse et volcanique de Bourbon, lui enlèvent encore une grande partie de son temps et le peu d'émolumens qu'il reçoit, et cependant M. Richard n'a jamais su refuser des plantes quand on s'adrese à lui.

3° M. Jules Goudot voyageur du muséum d'Histoire Naturelle de Paris et membre correspondant de notre Société, qui exécute en ce moment un quatrième voyage en Afrique, nous a fait parvenir récemment deux boîtes d'insectes et une boîte de coquilles. M. Goudot qui avait relâché dans notre île tout dernièrement, a été obligé d'attendre qu'il fût rendu à Bourbon pour nous envoyer ces objets et quelques paquets de brochures que des naturalistes et des Sociétés de Paris lui avaient confiés. Aussi ce retard n'a pas été favorable à l'envoi qu'il nous a fait. Des mains infidéles y ont puisé. Il est facile de s'en convaincre.

De pareilles entraves dans nos correspondances scientifiques ne permettront jamais à la Société de prendre un grand essor. Il nous reste à regretter que notre honorable patron et ceux de nos collègues qui ont quelque influence auprès de l'autorité, se soient trouvés dans l'impossibilité de faire disparaître ces entraves.

Enfin les lettres que nous avons reçues de nos collègues, M. le professeur Quoy de Rochefort et M. Guérin de Paris et dont il a été fait lecture, prouvent encore que beaucoup d'autres de nos correspondans s'intéressent à nos travaux.

Ces deux savans zoologistes nous ont donné dans leurs correspondances des nouvelles scientifiques du plus haut intérêt.

Les propositions faites par M. Guerin aux divers membres de la société qui s'occupent d'entomologie, seront sans doute prises en considération. Son magasin zoologique nous est ouvert, et l'offre qu'il nous fait de nous associer à ses travaux, pour la publication de *Fascicules* contenant les figures et et les descriptions des insectes de notre île, afin d'en composer une *Faune*, est vraiment faite pour exciter notre zèle.

Nous regrettons que les paquets qu'il nous annonce ne nous soient point parvenus. Nous lui en devons toutefois de la reconnaissance.

Un autre correspondant, M. Gaimard, devenu célèbre par les travaux qu'il a publiés en commun avec M. Quoy et toujours prêt à faire les plus grands sacrifices quand il s'agit d'être utile à son pays, (ce qu'il vient encore de prouver en acceptant de faire partie de l'expédition envoyée à la recherche de *la Lilloise*,) a inséré dans le *Journal de la Marine et des Colonies* (11. 330 Janv. 1835 2me année.) Un article où l'on trouve ce passage : " La Société d'Histoire naturelle de l'Ile Maurice qui " a devant elle un si bel avenir, et qui compte parmi " ses membres MM. Julien Desjardins, Bouton, Bojer, " Telfair, Lislet Geoffroy, Delisse, noms bien connus " dans le monde scientifique, a déjà publié des travaux " fort importans sur l'histoire naturelle de cette intéressante colonie. "

Un particulier fort zélé pour les recherches scientifiques, M. Lamarre Picquot, que nous avons vu

à la tête d'une pharmacie à Maurice, il y a quelques années, qui a parcouru l'Inde dans le but bien louable de faire des collections et qui, rendu à Paris, a mis ses collections à la disposition des corps savans de cette capitale, nous a adressé les rapports spéciaux qui ont été faits à ce sujet par plusieurs savans, ainsi qu'une petite brochure servant de réponse ou de réfutation au rapport de la commission de l'Institut, sur un mémoire qu'il avait lu à ce même corps, sur les *Ophidiens*.

Nous tâcherons de répondre à quelques questions qu'il nous adresse particulièrement sur les mœurs de ces animaux dont deux espèces que nous possédons dans notre collection habitent sur les îlots que nous apercevons au Nord de notre île, M. Lamarre Picquot se proposant d'étendre ses recherches sur la physiologie de cet ordre de reptiles.

Les membres résidens qui ont fait des dons au cabinet, cette année, sont : 1° M. Desnoyers. Il nous a enrichi de plusieurs échantillons de géologie fort curieux, trouvés à l'*île Plate* et sur lesquels il nous a lu un mémoire dont l'analyse trouvera place plus loin.

Divers morceaux de sulfate de chaux que l'on trouve assez fréquemment sur la *Petite Montagne*, la *Plaine Verte* et jusques sur les bords de la *Rivière des Lataniers*, ont aussi fixé l'attention de notre collègue et il en a donné pareillement des échantillons.

2°. MM. F. Magon et G. Wantzloeben ont apporté, à deux séances différentes, chacun, un ver que nous croyons appartenir au genre *Filaria* et qui tous deux sont de la même espèce. Mais ce qu'il y a de particulier dans cette circonstance, c'est que M. Magon a trouvé le sien nageant dans un bassin d'eau vive, et que celui de M. Wantzloeben a été rendu vivant par les voies urinaires, du moins c'est ce qui nous a été dit par notre collègue. Comme il était important de bien connaître la vérité dans une semblable circonstance, le Président a chargé M. Desnoyers de

faire quelques recherches, la chose lui étant plus facile en sa qualité de médecin. Lorsque ce ver nous a été apporté, il était plein d'existence, et on nous assure qu'il y avait quinze jours au moins qu'il vivait ainsi dans une fiole d'eau fraîche. On a jugé convenable, séance tenante, de le mettre dans l'esprit afin de l'empêcher d'entrer plus tard en corruption.

M. Desnoyers ayant été aux enquêtes, il en est résulté que la personne qui aurait rendu ce ver, lui a répété ce qui nous avait été dit.

Son Honneur E. B. Blackburn, que des occupations d'une importance bien autrement grande, n'empêchent cependant pas de présider presque toutes nos séances mensuelles, a su trouver encore le temps de faire un discours dans une langue qui n'est pas la sienne, mais qu'il connaît parfaitement. C'est à la dernière séance générale que nous avons eu l'avantage de l'entendre. En s'adressant à notre Protecteur et Patron, il a développé dans les termes les plus convenables quelles étaient les principales attributions de la Société d'Histoire naturelle et quelle marche elle devait suivre pour mériter la continuation de la protection du chef de la colonie. La dignité de la science, les moyens à employer pour lui faire faire quelques progrès dans notre petite île, ont ensuite été le sujet de quelque développement dans l'intéressant travail de notre président.

Des idées à peu près semblables à celles émises par le président ont été le sujet d'un écrit lu par M. L. Bouton, à la même séance générale, sur le peu d'encouragement que le public de notre île accorde à la Société, ou plutôt sur l'ignorance presque absolue où est ce public relativement à nos travaux et sur les marques d'estime, qu'au contraire, nous recevons du dehors. Elles n'ont pas manqué d'être goûtées de tous les membres, comme la chose ne manque jamais d'arriver, quand notre collègue prend la parole. Les moyens

qu'il propose sont, que nous devrions quelquefois nous dépouiller de cet appareil scientifique qui effraie le vulgaire et engager par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, les habitans de toutes les classes à correspondre avec nous, à nous communiquer leurs doutes, leurs observations sur quelque sujet scientifique que ce soit, lorsqu'il s'agira de questions ayant rapport aux sciences naturelles. Mais le domaine de ces sciences est si vaste aujourd'hui et les objets compris dans les trois règnes sont si multipliés dans notre île, qu'il est impossible de faire un pas, sans avoir occasion de noter une remarque, de consigner un fait.

La Société d'Histoire naturelle n'a d'autres désirs que de voir ses relations s'étendre parmi les laborieux habitans de cette île, dont beaucoup, nous le savons, sont très-capables de répondre à l'appel que nous leur faisons, car, je ne crains pas de le dire, notre petite communauté, si restreinte qu'elle soit, ne craint pas d'être mise en comparaison avec aucune de celle de la vieille Europe, d'une même étendue et à population égale ; mais nous avons nous-même été jusqu'à présent tellement timorés quand il s'est agi de publier non-seulement nos travaux, mais même un simple avis de convocation dans les gazettes que nous ne devons pas être surpris que si peu d'habitans prennent un essor qui nous effraye nous-même.

Si nous ne pouvons obtenir des secours de nos concitoyens de Maurice, que du moins ceux de nos collègues qui, jusqu à présent, ont été bien convaincus de l'utilité de la Société, disons-le sans crainte, qui savent apprécier ce reflet scientifique qu'à l'insçu de la plupart de ses habitans elle a répandu sur son sol, continuent à travailler avec le même zèle, que d'autres se joignent à eux, comme déjà plusieurs en ont le désir, et la Société pourra encore espérer quelques succès, et compter sur une longue suite d'années.

Dans deux lectures faites à des séances différentes, notre collègue, M. Magon, a tracé d'une manière assez

large et sans s'assujettir aux détails, le tableau animé de ce que devait être notre île lorsque habitée par les hollandais, et plus tard par les français, quelques animaux introduits par les navigateurs, peuplaient seuls la solitude des forêts. Les sources où un semblable travail nécessite de puiser, eussent été pour nous chose intéressante à connaître. Car tant de livres parlent de notre île, et si peu en parlent d'une manière convenable qu'aujourd'hui ce serait plutôt des réfutations qu'il conviendrait de faire.

Les différens phénomènes de l'atmosphère ont été rapidement décrits par notre collègue, dans la deuxième partie de son mémoire, et nous attendons avec quelque impatience les pièces justificatives qui doivent nécessairement accompagner l'élégante introduction qu'il nous a lue, car c'est ainsi qu'avec lui nous aimons à désigner son travail.

M. E. Liénard a lu, à la dernière séance générale, la relation pleine d'intérêt d'un petit voyage que pendant son séjour dans l'Archipel des Seychelles en 1833, il a fait à *l'île aux Frégates*. Cette petite île qui fait partie de cet Archipel est située à environ 11 lieues à l'est de l'établissement de Mahé.

Les abords de *l'île aux Frégates* sont quelque fois funestes aux embarcations qui vont chercher les productions que son sol fertile fournit si abondamment. Notre collègue a été assez heureux pour y descendre, mais non sans quelques dangers ; car des squales de plusieurs espèces, particulièrement des marteaux, célèbres par leur voracité, suivaient de très près le bateau dans lequel il franchissait la barre qui entoure cette île. Après une excursion laborieuse, M. E. Liénard, aidé des personnes qui se trouvent comme exilées sur cette île, a été à même de nous donner une idée des productions animales et végétales que la nature y a rassemblées. De nombreuses légions de poissons d'espèces très variées peuplent ces rivages. Les oiseaux

y sont plus communs encore, particulièrement des pies qui au moment de l'arrivée de notre collègue, saluaient de leurs chants délicieux les approches du jour.

Des rochers escarpés et d'une grande hauteur que couronnent quelques palmiers rares, s'offrirent d'abord aux regards de notre collègue. Sur ces palmiers des geckos et des scinques, beaucoup trop familiers et d'une grosseur remarquable, trouvent leur nourriture et peuplent à l'infini. Des lapins qui fuyaient de tous côtés se faisaient aussi remarquer par leurs couleurs variées. Mais bientôt la scène changea, après avoir franchi un ravin très profond qui partage en quelque sorte l'île en deux, ses yeux se reposèrent sur une plaine qui lui parut délicieuse et qu'ombrageaient de grands arbres. Un ruisseau serpentait dans ce petit Eden ; ses eaux chargées de principes minéraux sont encore une ressource assurée contre les maladies qui règnent une partie de l'année D'autres sources d'eau vive servent aux besoins des noirs qui travaillent aux plantations et aux nombreux troupeaux qui paissent dans ces riches pâturages. Enfin les tortues de mer que l'on pêche dans cette île ne sont pas une de ses moindres ressources. L'île aux Frégates est célèbre dans l'archipel, comme ayant donné refuge aux forbans dans les premiers tems de l'établissement des colonies orientales. On y voyait encore, il y a un demi siècle et plus, des ruines qui attestaient de leur présence et même de leur séjour dans cette île et si l'on en croit quelques uns des habitans des îles Seychelles, il doit se trouver des trésors enfouis dans son sol, par quelques uns de ces pirates.

MÉTÉOROLOGIE.

Le grand âge n'a pas ralenti chez notre collègue, M Lislet Geoffroy, ce zèle pour les observations météorologiques qui depuis plus d'un demi siècle le distingue si éminemment. (1)

(1) M. Lislet a eu 80 ans accomplis le 23 Août 1835.

Dans le tableau général des observations qu'il a faites au Port-Louis pendant l'année 1834, nous voyons que le *maximum* de la pression atmosphérique a été de 28p 5, 5, le 28 Juin au matin et le *minimum* de 27p 10, 8 le .....Février, mesure française.

La plus grande chaleur a été de 32°, 7, le 8 Janvier à 1 heure P. M. et la moindre chaleur de 15°, le 15 Juin au therm. centigrade.

L'hygromêtre à cheveux de Saussure a marqué 101°, 5 pour la plus grande humidité le 1er Mai, et 70° 7 pour la moindre humidité le 4 Décembre.

La quantité d'eau tombée en 1834 a été considérable: elle s'élève a 589 lignes (49p). C'est en Janvier surtout que la pluie a exercé des ravages dont on voit encore aujourd'hui les traces. Les gazettes du pays ont rendu compte des désastres arrivés le 20 Janvier.

Le tonnerre s'est fait entendre 12 fois en 1834 savoir en Janvier, Février, Mars, Avril et Décembre.

GÉOLOGIE.

Une excursion assez pénible a été faite par notre collègue M Desnoyers à l'*Ile Plate* et à l'*Ile Ronde*, deux îlots d'un accès fort difficile et que nous voyons s'élever à plusiers lieues au Nord de notre île, au milieu d'une mer assez généralement houleuse et sillonnée par les courans.

L'*Ile Ronde*, sur laquelle M. Desnoyers n'a fait qu'une courte apparition, lui a paru cependant offrir quelques particularités remarquables dans sa constitution. Il est porté à croire que la houille et quelques lits de lignites doivent s'y trouver.

L'*Ile Plate*, comme on l'appelle généralement forme un petit groupe composé de l'*Ilot Gabrielle*, du *Colombier* et de l'île beaucoup plus grande qui donne son nom au groupe.

Notre collègue y a remarqué des dépôts de substances calcaires et arénacées fort singuliers, dont quelques uns d'une grande compacité, et des blocs formés de detritus madréporiques et recouvrant d'une manière assez pittoresque une plage basse qu'il suppose avoir été primitivement couverte d'arbres. Il pense même que ces différens morceaux de calcaire qui représentent des troncs d'arbres, des entrelacemens de liane et des bifurcations, se sont ainsi moulés dans les creux laissés par les végétaux qu'une éruption de laves aura consumés. Le cratère de ce volcan serait donc placé dans l'endroit même où les plus grands navires voguent à pleine voiles. C'est l'opinion de M. Bory de Saint-Vincent. (1)

M. Lepervanche Mezière correspondant à l'île Bourbon a enrichi les Archives de la Société d'une pièce qui a été lue à l'une des séances : elle a rapport à un premier voyage qu'il a fait au volcan de l'île qu'il habite, dans le mois de Juin 1831 Accompagné de plusieurs habitans et particulièrement de M. F. Bellier Beaumont, il partit le 23 Juin de Saint-Benoist et dès la seconde journée, le guide n'ayant pu trouver la caverne où l'on devait coucher, on fut obligé de passer la nuit à la belle étoile, par un froid extrêmement vif : la terre était couverte de verglas. Le vieux cratère de la rivière des Remparts auquel notre collègue donne près de 1,000 pieds de diamètre et environ 300 pieds de profondeur ; puis un autre cratère, beaucoup plus petit, situé dans le flanc même du Rempart, attirèrent son attention. La troisième nuit fut passée dans la *Caverne des Lataniers* située dans la plaine de Cilaos et tout le jour suivant ainsi que la quatrième nuit, car il plut abondamment. Cependant après une infinité de remarques faites par notre collègue et ses compagnons, ils arrivèrent sur les bords de l'enclos, où la végétation se montre encore une fois,

(1) *Voyage dans les 4 principales Iles des mers d'Afrique*, Paris 3 vol. in-8, et Atlas 1804. I. 152 et 209.

mais bien faiblement, car la Plaine des Sables qu'ils avaient parcourue est presque totalement aride. C'est au *Pas de Bellecombe* qu'ils purent contempler le grand cone ignivome si bien d'écrit par M. Bory Saint-Vincent. Dans un quart d'heure ils eurent descendu dans l'enclos du grand brûlé par ce *pas* difficile. Les *formicaléos*, ces deux petits entonnoirs si curieux, et qu'ils avaient vus d'en haut, parurent encore plus dignes d'attention quand ils purent y monter. Mais quel fut leur étonnement quand ils arrivèrent aux grottes de Rosemond. Il est difficile de rendre l'effet produit par ces longs pendentifs qui sont comme bronzés et recouverts dans quelques endroits par une cristallisation blanche que l'on enlève si facilement et qu'il est si difficile de conserver.

Mais arrivons avec nos vogageurs sur le bord des cratères où ils viennent de monter avec bien des difficultés. Celui de Bory qu'ils ont à la droite est éteint depuis long-temps. C'est le plus petit, bien qu'il ait 600 pieds de dian ètre. Mais le cratère Dolomieu dont l'ouverture est bien autrement grande, n'est plus ce qu'il était du temps de Bory de St-Vincent. Ce cratère s'est agrandi d'une manière effrayante; notre collègue pense que cette catastrophe a eu lieu dans la grande éruption de 1812, pendant laquelle aussi, le mamelon central dont il n'existe plus aucune trace, aura été englouti. La relation de M. Lepervanche Mézière, quoique tirée elle-même d'un journal beaucoup plus détaillé dont il m'a fait lecture il y a un an, mériterait d'être extraite en entier; elle perd à être résumée. Mais nous espérons pouvoir lui donner plus tard la publicité qu'elle mérite.

Il en est de même de la notice sur le gisement des lignites du *Cap Arzule* dans le lit de la rivière du Mat, que notre collègue nous a envoyée et qu'il a rédigée avec son parent M. F. Bellier Beaumont que nous comptons parmi nos correspondans de cette île voisine. Deux dessins l'accompagnent; ils représentent fidèle-

ment les lieux décrits par nos collègues. Je puis en certifier l'exactitude. Nos deux collègues ont reconnu dans cette localité les différentes espèces de lignites suivants : le terreux, le fibreux, l'alumineux, le schisteux. Des couches épaisses de blocs de basalte, des masses de brèches volcaniques les recouvrent et sont elle-mêmes surmontées d'une forêt vivante.

BOTANIQUE

Notre collègue, M. W. Bojer, vice président de la Société, a lu une notice sur six espèces de plantes de la famille des Synanthérées et appartenant aux deux genres *Séneçon* et *Cacalia*. Il les a trouvées en 1822 dans la province d'Emirne, située dans l'intérieur de Madagascar, et sur les plages sablonneuses de l'île Zanzibar. L'étude des *Synanthérées*, particulièrement celle des nombreuses espèces qu'il a trouvées dans ce voyage, lui ayant souvent présenté de très grandes difficultés, il a pris le parti de soumettre les espèces dont il s'agit à l'examen du savant professeur Decandolle, aujourd'hui un de nos membres honoraires. M. Bojer a préféré s'en rapporter à ce prince des botanistes, malgré les grandes anomalies que ces plantes lui ont offertes et qui auraient suffi à tout autre qu'à un esprit aussi éclairé, pour former de nouveaux genres. Il ne considère les nomenclatures qu'il a établies que comme provisoires, car les plantes qu'il range dans les *Seneçons* manquent d'un caractère essentiel : on ne leur voit pas les glandes qui terminent ordinairement les sommités des écailles de l'involucre, au contraire le clinanthe est fortement alvéolé et les écailles des *papus* sont souvent fortement aplaties à leur extrémité supérieure, ce qui rangerait ces plantes dans la tribu des Vernoniées de Kunth, et formerait un genre intermédiaire entre les *Gnaphalium* et les *Helichrysum*, genres dont les *Synanthérées* de M. Bojer s'éloignent infiniment par leur *facies* et par leur mode de végétation. Voici les noms et les caractères spécifiques

de ces plantes : *Seneçon canaliculé (Senecio canaliculatus)* Boj. Mss. Plante biennale, charnue, se distinguant particulièrement par ses tiges d'une belle couleur pourpre; feuilles linéaires, demi cylindriques, pointues, planes à la face supérieure, munies d'un sillon longitudinal. Fleurs en roue, assez grandes, d'une couleur jaune. Trouvée dans les fissures des rochers de la montagne appelée Anotoûgoûn, à environ trois lieues de distance de la capitale Tananarivou.

Seneçon rosellé (S. rosellatus) Boj. Mss. Plante annuelle, se distingue par le caractère singulier de ses feuilles rondes, presque toujours au nombre de cinq, attachées au collet de la tige; elles sont humifuses et disposées de manière à représenter la forme d'une rose simple, la hampe est herbacée, d'une couleur rouge, terminée par quelques fleurs jaunes et radiées. Elle croît dans les vallons, aux pieds des montagnes dans les lieux un peu humides.

Seneçon très-simple (S simplicissimus) Boj Mss. Plante annuelle, sans tige, ses feuilles sont humifuses, attachées au collet de la racine, d'où sort une hampe simple, de quatre pouces de hauteur, terminée par une seule fleur radiée, assez grande, d'une couleur jaune orangée, toutes les parties de la plante sont enduites d'une vestiture laineuse. Elle croît dans les vallons qui entrecoupent les montagnes moins élevées, autour de Tananarivou.

Seneçon à tiges couchées (S. ascendens) Boj. Mss. Plante pérenniale à tiges ascendentes, rouges à la base, légèrement garnies d'une vestiture laineuse, les feuilles caulinaires sont fortement atténuées à la base, celles de la hampe sont amplexicaules, toutes à bord découpé, la hampe simple, rouge divisée en plusieurs pédoncules uniflores, les fleurs assez grandes, radiées, d'une couleur jaune paille. Elle croît sur les rivages de la rivière appelée Chazake dans la Province *zmamou*. Très rare.

Seneçon à hampe menue (S. tenuiscapus) Boj. Mss.

Cette espèce ressemble beaucoup au Seneçon à tige très-simple mais la hampe est plus élevée, garnie de quelques feuilles éparses, divisée à son sommet en deux ou plusieurs pédoncules divergeants, les fleurs sont radiées mais plus petites que dans le Seneçon à tige très simple, croît sur les collines arides autour de Tananarivou et de la montagne Ambatou Mangâ.

Cacalie très menue (Cacalia tenuissima) Boj. Mss. C'est une très belle plante et extrêmement délicate dans toutes ses parties ; ses tiges très menues s'élèvent quelquefois à un pied au-dessus de la terre, simples ou divisées en deux pédoncules très délicats dont chacun porte une petite fleur d'une couleur orangée foncée. Cette petite Synanthérée, croît au bord de la mer, vers la pointe appelée, *Routibbou* par les Arabes à l'île Zanzibar.

M. L. Bouton qui nous avait déjà présenté, dès la première année, un mémoire très intéressant sur la culture des arbres fruitiers dans notre île, a repris dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, son étude favorite. Bien que jusqu'alors, il en ait été détourné par des occupations d'un genre tout-à-fait opposé, il nous a fait voir qu'il n'avait rien perdu dans cette science. Un fruit fort peu estimé dans notre île a fixé son attention, et quoique généralement cette espèce soit d'un goût assez fortement acide, il en a trouvé une variété qui cultivée avec plus de soin ne peut manquer de s'améliorer encore. C'est de *l'Averhoa Corambola* que je veux parler. Les fruits de cette espèce qu'il a présentés à la Société ont surpris ceux qui les ont goûtés, par leur parfum agréable et leur goût sucré et légèrement acidulé. Dans cette occasion, notre collègue est revenu avec succès sur sa première idée, qui est d'attirer l'attention du vulgaire par des améliorations de ce genre ; elles frappent les masses par leur utilité reconnue et la science qui d'abord les éblouissait finit par les éclairer tout en excitant leur curiosité.

Le même membre s'est aussi occupé des diverses espèce du genre *Citrus*, cultivées ou naturalisées à Maurice. Il en a indiqué quatorze variétés appartenant à quatre sections ainsi désignées : Citroniers, Limoniers, Orangers, Bigaradiers.

Pour terminer ce qui a rapport à la botanique, je dois parler du mémoire de notre collègue M. Lépervanche Mezières, correspondant à Bourbon, sur le *Borassus gomutus*, Lour. (*Arenga saccharifera*, Labild., *Gomuto*, Rumph.), introduit à Bourbon, en 1820, par M. Perrotet et dont un très-bel individu croît à Sainte Suzanne dans le Jardin de notre collègue. Ce beau palmier tout hérissé de longues épines et couvert à la base des pétioles d'une substance semblable à l'amadou et qui en a aussi les propriétés, ayant été scrupuleusement étudié, M. Lepervanche a reconnu avec Du Petit Thouars qu'il doit venir se ranger dans le genre *Caryota ;* et comme l'épithète d'*Urens* appartient à une espèce déjà connue depuis long-temps et commune aujourd'hui dans les deux îles, M. Lépervanche pense qu'il conviendrait de lui appliquer le nom spécifique de *C. Arenga.*

OISEAUX.

Il est assez étrange que deux îles aussi voisines l'une de l'autre que le sont Maurice et Bourbon, offrent dans les degrés mêmes les plus élevés du règne animal beaucoup d'espèces qui sont particulières à l'une ou à l'autre seulement. La note que M. J. Desjardins a lue sur l'oiseau connu à Bourbon sous le nom de Papangue en est encore un des nombreux exemples. C'est un très gros oiseau du genre *Falco*, Lin, et du sous genre *Circus* Bechst. Il existe aussi à Madagascar mais ne se trouve pas à Maurice.

La famille si nombreuse des *Falconidæ* est une de celles qui exigent que pour la connaissance parfaite de ses espèces on se serve de la comparaison, et la

chose étant impossible ici, M. Desjardins a préféré s'en rapporter aux Professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle pour la détermination du nom spécifique de la Papangue, et pour cet effet, il a donné à notre collègue M. R. Anglès un de ces oiseaux qu'il a bien voulu lui promettre de soumettre à ces savans Professeurs.

POISSONS.

M. Liénard père a présenté dans le courant de cette année les descriptions suivantes :

1°. Un *Callionyme*, poisson de la famille des Gobioides qu'il annonce comme n'ayant pas été connu de Commerson et qu'il présume être nouveau. Il est de couleur grise avec quelques stries et tâches bleuâtres et jaunes ; les longs rayons des nageoires dont le dernier dans la deuxième Dorsale se couche quelquefois, dans un sillon situé sur la queue, sont des traits assez remarquables chez ce Poisson.

2°. Un *Saurus* rayé d'or qu'il hésite à donner comme nouveau et qui est bien connu dans le pays. Sa voracité, sa bouche si bien armée de toutes parts de dents acérées, l'ont rendu fameux parmi les pêcheurs de cette île qui lui donnent un nom fort peu décent.

3°. Une espèce du genre *Grenadier* Cuv. remarquable par l'aplatissement et le prolongement de son museau protractile, ce poisson de la famille des Gadoïdes et de l'ordre des Malacoptérygiens subrachiens est signalé pour la première fois par notre collègue comme se trouvant dans nos mers.

4°. Un *Ophisure* orné de trente bandes transversales brunes et d'une tâche ocellée de même couleur entre chaque bande, excepté entre les quatre premières vers la tête.

C'est un poisson assez commun dans nos mers.

5°. Une *Donzelle* qu'il appelle à quatorze barbillons ;

sa couleur est brune, on remarque un liseré noir à la dorsale et à l'anale un autre rose et un noir.

6°. La *Fistularia paradoxa* PALLAS, qu'il décrit en détails quoique déjà connue, mais les descriptions que l'on peut en avoir faites ne sont pas encore venues jusqu'à nous. Ceux qui s'occupent consciencieusement de la science savent combien une description exacte et détaillée faite d'après nature et surtout sur un animal vivant est précieuse pour l'Histoire Naturelle. C'est le plus sûr moyen d'arriver à la détermination exacte des espèces.

MM. Quoy et Gaimard ont décrit et figuré dans la partie zoologique de l'Uranie (P. 197, Pl. 44, F. 1,2), un jeune Leiche qu'ils ont dédié à un officier de cette expédition le *L. Laborde (Scymnus bispinatus*, Q. et G.), ils avaient pris ce poisson dans notre île qui ne comptait pas encore ce genre dans les catalogues de ses espèces. M. Liénard vient de le retrouver et sa description se rapporte assez exactement à celle de nos savans collègues. Le poisson pêché par MM. Quoy et Gaimard n'avait que sept pouces ; celui présenté à la Société par M. Liénard en a dix-sept, aussi est-il un peu plus foncé en couleur. C'est ce poisson qui est reproduit dans les Planches du Dictionnaire classique, dous le nom de *Scymnus Mauritianus*.

Enfin, pour terminer ce que j'ai à dire de cette classe intéressante sous tant de rapports, je parlerai du petit Chétodon à caudale jaune que M. Alfred Liénard a décrit et qui a été pêché sur les côtes de l'île.

Une bande brune qui part de la première épine dorsale, descend jusqu'au bout du museau, s'élargit de chaque côté et couvre une partie des yeux. L'arrière de cette bande oculaire est bordé d'un liseré jaune pâle. Un autre liseré de même couleur coupe cette bande et descend entre les deux yeux. La partie antérieure du corps est d'un gris clair. Chaque écaille porte une petite tâche brune. D. 13, 22. A. 3, 18. V. 1, 5, &ª.

CRUSTACÉS.

Dans une Monographie des espèces du genre Calappe qui habitent à Maurice, M. Julien Desjardins a décrit, non comme espèce nouvelle, mais comme appartenant déjà au domaine de la science, le Calappe tuberculé (Calappa tuberculata, Lat.) et le Calappa voûté (Cancer Calappus, Linn.). Elles habitent les rivages de notre île et dans cette considération il lui a paru convenable de les décrire en détails et de faire précéder sa description de quelques vues générales.

Une note du même a été lue sur la *Ranine dorsipede* qui habite aussi à Maurice. Elle a été présentée comme offrant la description de la troisième espèce connue aujourd'hui dans nos mers, et elle fait suite à la monographie de ce genre, déjà lue à la Société en 1832.

MOLLUSQUES.

M. Liévard père a décrit deux espèces de Mollusques céphalopodes, qui au lieu de l'os dorsal que l'on rencontre dans les Calmars et les Seiches offrent deux petites substances cornées, ce qui les range dans le sous-genre *Octopus* Lamck. Ces deux espèces sont de petite taille ; du moins, les individus qui ont servi à la description de notre collègue avaient à peine 2 pouces, sans y comprendre cependant les pattes.

L'une et l'autre ont tout le corps parsemé de tâches brunes sur un fond bleuâtre, avec une ceinture blanche sur l'abdomen. Mais elles diffèrent cependant dans la dimension des bras et des nageoires ; chez l'une elles sont frangées, chez l'autre unies, mais plus grandes quoique l'individu soit plus petit.

ARACHNIDES.

Le même membre a décrit une Mygale rapportée des îles Seychelles, par notre collègue, M. Eli-é Liénard, lequel a aussi donné une notice sur une

Phryne du même archipel. Ces descriptions restent déposées aux Archives de la Société. Nos collègues n'ayant pas eu en leur possession d'ouvrages assez détaillés pour vérifier ces espèces d'arachnides pulmonaires.

En terminant l'analyse des travaux de la Société pendant la sixième année de son existence, le Secrétaire croit devoir profiter de la circonstance pour faire connaître à l'honorable Président qui montre tant de sollicitude pour tout ce qui est du ressort de la Société, et aussi à ses collègues ici présens, que tous les efforts qu'il fait pour mettre au courant de nos travaux ceux qui y prennent quelque intérêt, seront toujours insuffisans, si la Société ne prend définitivement le parti de faire imprimer un certain nombre d'exemplaires des Rapports annuels, comme cela se pratique partout

Le Secrétaire ose se flatter que la Société qui se trouve en fonds dans ce moment voudra bien se joindre à lui pour les frais d'impression. En offrant d'entrer pour moitié dans cette dépense, il est convaincu que la Société et lui-même y gagneront par le temps qu'il épargnera et qu'il était jusqu'à présent obligé de consacrer d'une manière si fastidieuse à copier et collationner tant de copies. Encore par ce moyen ne peut-on pas éviter les fautes que les copistes commettent presque toujours dans les noms propres et les noms techniques et scientifiques.

Dans le siècle où nous sommes, ce n'est pas suivre la marche du progrès que de s'assujettir à copier dix fois la même chose et aussi de borner à si peu d'exemplaires des rapports auxquels la Société désire cependant donner de la publicité.

Je n'ai pas besoin, je crois, de répéter ici que je suis loin d'attacher à ces rapports que vous accueillez avec tant d'indulgence, plus d'importance qu'ils ne

méritent. Ils ne sont et ne peuvent être d'un intérêt général, aussi ne leur donnons-nous qu'une direction spéciale et par cela même nous aimons toutefois à penser qu'ils peuvent intéresser quelques autres Sociétés que nous n'avons encore pu nous attacher par le défaut de publicité de nos travaux.

JULIEN DESJARDINS,

Secrétaire.

74311

2

TIÈME

T ANNUEL

UX DE LA SOCIÉTÉ
E NATURELLE
E MAURICE,

IVERSAIRE DU MERCREDI,
OUT 1836,

ilien Desjardins, × ref

DES MEMB RES FONDATEURS
SOCIÉTÉ.

nt de plusieurs Sociétés de Paris,
et le Cap de Bonne-Espérance,
&a. &.

ILE MAURICE. Port-Louis

IMPRIMERIE DU CERNEEN.

1836.